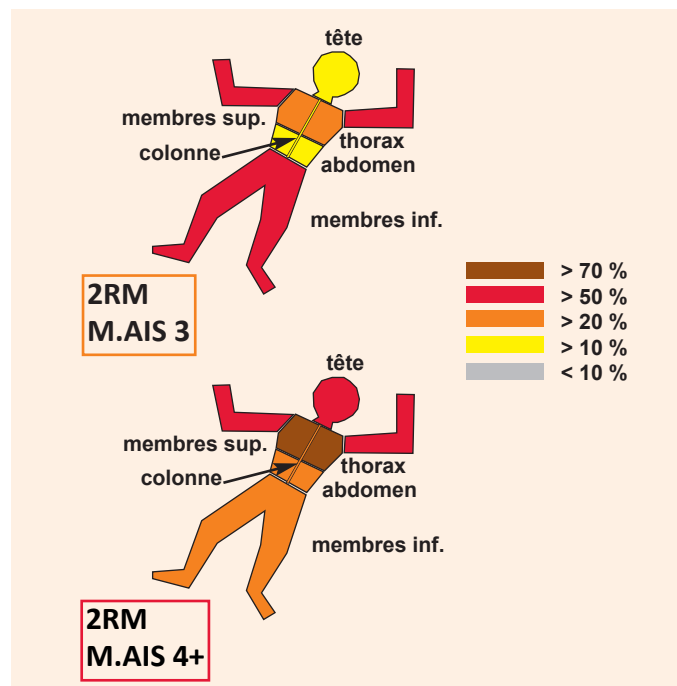


## Les blessures graves des usagers de deux-roues motorisés

**M.AIS 3** : usagers avec au moins une lésion de niveau 3, les lésions de niveaux 1 et 2 sont représentées.

**M.AIS 4+** : usagers avec au moins une lésion de niveau 4 ou 5, les lésions de niveaux 1, 2 et 3 sont représentées.

Une victime présente en général plusieurs lésions.



72 % des 2RM M.AIS 4+ sont blessés au thorax, 52 % à la tête, 51 % aux membres supérieurs.

Source : Registre du Rhône, 2006 - 2012.

## L'équipement du conducteur de deux-roues motorisés



### Pourquoi un équipement ?

- Pour protéger en cas de chocs, frottements, brûlures.
- Pour protéger en cas d'intempéries.
- Pour être plus visibles (vêtements de couleurs vives ou claires).

### Quel équipement ? :

- 1 un casque homologué E,
- 2 des lunettes ou un écran de casque,
- 3 un blouson ou une combinaison (en cuir de préférence, avec protections),
- 4 des gants, des chaussures montantes (attention à la protection de la malléole),
- 5 une tenue de pluie,
- 6 une cagoule,
- 7 une protection pour la gorge (pas d'écharpe).

**Le casque** : obligatoire pour le motard et son passager. Il doit être attaché avec une jugulaire ou verrouillé et conforme à la norme européenne notée E sur l'étiquette.

### Le choix d'un casque :

- Il doit être adapté à la taille de la tête et permettre le port de verres correcteurs sans aucune gêne.
- Ne jamais acheter un casque d'occasion.

### L'entretien du casque :

Suivre les indications de la notice d'utilisation, éviter les solvants abrasifs ou l'essence, préférer l'eau et le savon. Remplacer le casque en cas de choc. Préconisation de remplacement tous les 5 ans. Ne pas repeindre son casque, éviter les visières fumées.

Le casque intégral offre une meilleure protection



DRIEA-IF

Service Sécurité des Transports

Observatoire Régional de Sécurité Routière

# Bilan 2017 des accidents corporels de la circulation routière des deux-roues motorisés en Île-de-France



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES**

Observatoire Régional de Sécurité Routière

21/23 rue Miollis

75732 PARIS cedex 15

orsr.driea-if@developpement-durable.gouv.fr

www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

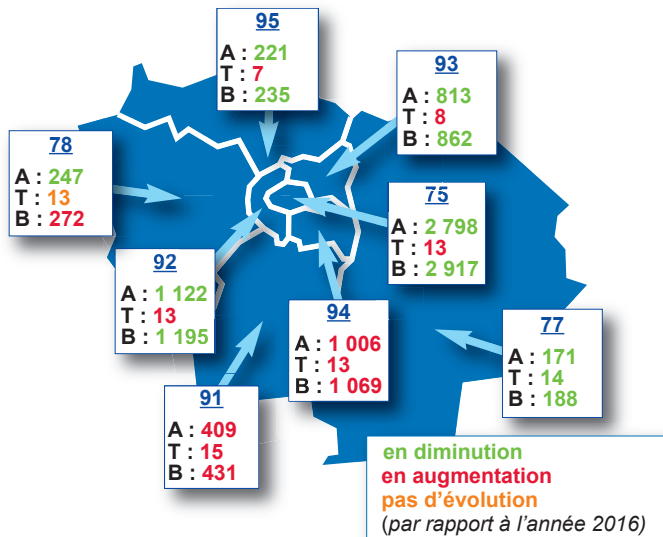
Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France

www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



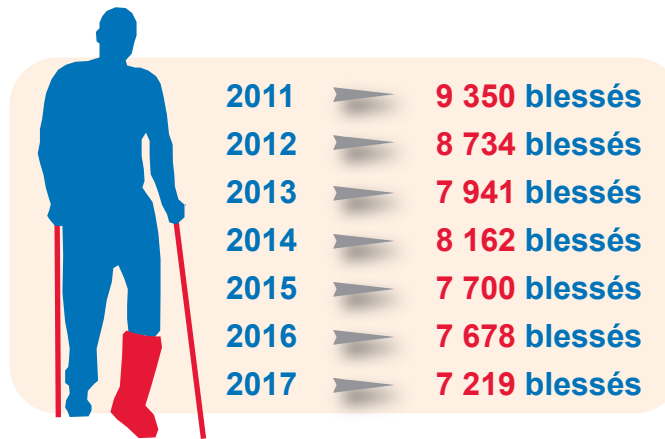
PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

## Constats régionaux (2017/2016)



La région Île-de-France compte 12,1 millions d'habitants (18,6 % de la population française) sur une superficie de 12 012 km<sup>2</sup> et 8 départements.

## Évolution du nombre de blessés entre 2011 et 2017



Le nombre annuel de blessés 2RM en Île-de-France oscille entre 7 200 et 9 300. En 2017, leur nombre est en baisse, contrairement à celui des personnes tuées.

## Comparatif autres usagers/âge

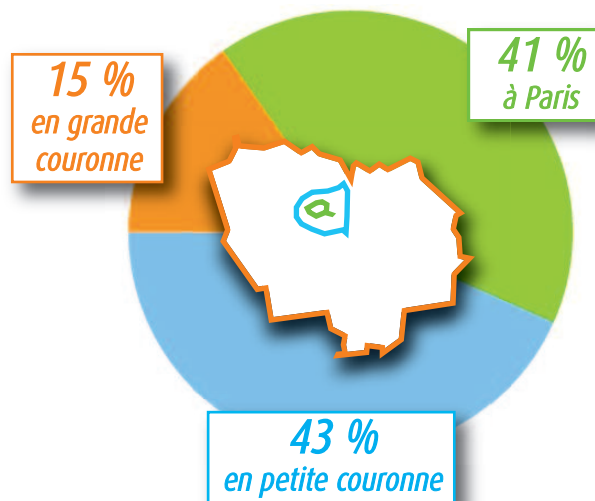
	0-14 ans	15-17 ans	18-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	Total 2017	Différence 2017 / 2016
Pedestrian	1	3	5	11	12	36	68	-28
Bicyclist	-	1	1	4	4	5	15	+3
Moped/Motorcycle	-	1	23	50	18	4	96	+19
Car	3	1	20	39	37	29	129	+32
Bus/Tram	-	-	-	-	2	1	3	-1
Autres	1	3	1	1	1	1	8	+5
<b>Total 2017</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>50</b>	<b>105</b>	<b>74</b>	<b>76</b>	<b>319</b>	
<b>Différence 2017 / 2016</b>	<b>-8</b>	<b>-1</b>	<b>+12</b>	<b>+11</b>	<b>+4</b>	<b>+12</b>		<b>+30</b>

## Évolution du nombre de tués entre 2011 et 2017



Le nombre annuel d'utilisateurs de 2RM tués en Île-de-France avoisine les 100 avec une baisse significative en 2016, et une importante hausse en 2017.

## Répartition des accidents impliquant des utilisateurs de deux-roues motorisés



## Répartition des utilisateurs de deux-roues motorisés tués

